

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 avril 2026 - DÉLIBÉRATION N° 10/2026
Adoptant le Budget primitif du budget principal 2026.

<p>Le Maire Mme Joëlle FREBAULT Procuration à </p>	<p>1^{er} adjoint au maire M. Aroma MENDIOLA Procuration à </p>	<p>2^{de} adjointe au maire Mme Elvina CLARK Procuration à </p>	<p>3^{ème} adjoint au maire M. Olive TEIKIOTIU Procuration à </p>	<p>4^{ème} adjointe au maire Mme Riorita HEITAA Procuration à </p>
<p>5^{ème} adjoint au maire M. Charles BONNO Procuration à </p>	<p>Maire délégué M. Damien TEVENINO Procuration à </p>	<p>Conseiller municipal M. Jean-Yves SCALLAMERA Procuration à </p>	<p>Conseiller municipal M. Olivier TEHAAMOANA Procuration à </p>	<p>Conseiller municipal M. Haiihapatehae TOUATEKINA Procuration à </p>
<p>Conseillère municipale Mme Monique VAATETE Procuration à </p>	<p>Conseillère municipale Mme Elisabeth TETUAVEROA Procuration à </p>	<p>Conseiller municipal M. Rogatien POEVAI Procuration à </p>	<p>Conseillère municipale Mme Loana KAIMUKO Procuration à Elvina Clark </p>	<p>Conseillère municipale Mme Anaya KAIMUKO Procuration à Joëlle Frebault </p>
<p>Conseiller municipal M. Etienne TEHAAMOANA Procuration à </p>	<p>Conseiller municipal M. Maurice MENDIOLA Procuration à </p>	<p>Conseiller municipal M. Domingo TEHAAMOANA Procuration à </p>	<p>Conseillère municipale Mme Diane MOKE Procuration à </p>	

SECRETAIRE DE SEANCE
CLARK Elvina

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
19	16	14

L'an deux mille vingt-six, le 15 avril, le Conseil Municipal de la commune de Hiva Oa, convoqué le 10 avril 2026 (publication le 10 avril 2026) conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est assemblé à 8 heures 00 minutes dans la salle de réunion de la Mairie de Atuona, sous la présidence de Mme Joëlle FREBAULT, Maire de la commune.

Exposé des motifs :

Le conseil municipal doit adopter le budget primitif de son budget principal de l'année 2026 en conseil municipal. Le document budgétaire est présenté à l'ensemble des membres pour approuver et adopter les crédits dans la section de fonctionnement et dans la section d'investissement pour cette année 2026.

Séance du 15 avril 2026 - DÉLIBÉRATION N° 10/2026
Adoptant le budget primitif du budget principal 2026.

- Vu** la loi n°71-1028 du 24 décembre 1971 modifiée, relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie Française, promulguée par arrêté n°31/AA du 6 janvier 1972 ;
- Vu** l'instruction relative à la nouvelle comptabilité budgétaire M14 ;
- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicables aux Communes de Polynésie française ;
- Vu** l'étude du projet de Budget Primitif du budget principal Exercice 2026 présenté par le Maire ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après en avoir délibéré, par 14 voix pour dont 2 procurations, 4 abstentions et 0 voix contre,

Article 1 : Le Budget Primitif du budget principal 2026 est voté par nature,

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement et par opérations détaillées.
- sans reprise des résultats de l'exercice 2025.
- sans les restes à réaliser de 2025 d'Investissement en Dépenses et en Recettes

Article 2 : Le Budget Primitif du budget principal 2026 est adopté et arrêté en équilibre des recettes et dépenses de la section de fonctionnement à cinq cent cinquante-six millions six cent mille francs (556 600 000 XPF) :

Chapitre	Libelle	Budget Primitif 2026
013	Attenuation de charges	1 500 000
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	22 500 000
73	Impôts et taxes	7 900 000
74	Dotations et participations	457 700 000
75	Autres produits de gestion courante	10 000 000
	Recettes réelles	499 600 000
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	57 000 000
	Recettes d'ordre	57 000 000
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		556 600 000

Chapitre	Libelle	Budget Primitif 2026
011	Charges à caractère général	114 700 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	294 380 000
65	Autres charges de gestion courante	84 070 000
66	Charges financières	550 000
67	Charges exceptionnelles	1 000 000
	Dépenses réelles	494 700 000
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 000 000
022	Dépenses imprévues	11 373 000
023	Transfert à la section d'investissement	20 527 000
	Dépenses d'ordre	61 900 000
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		556 600 000

Article 3 : Le Budget Primitif du budget principal 2026 est adopté et arrêté en équilibre des recettes et dépenses de la section d'investissement à cent vingt-huit millions six cent vingt-sept mille francs (128 627 000 XPF) :

Chapitre	Libelle	Budget Primitif 2026
10	Dotations, fonds divers et réserves	52 100 000
13	Subventions	26 000 000
	Recettes réelles	78 100 000
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	30 000 000
021	Virement de la section de fonctionnement	20 527 000
	Recettes d'ordre	50 527 000
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		128 627 000

Dépôt HAUT-COMMISSARIAT DE PAPEETE
Date de réception de l'AR: 18/04/2026
987-200013571-20260415-DEL_10_2026-DE

Séance du 15 avril 2026 - DÉLIBÉRATION N° 10/2026
Adoptant le budget primitif du budget principal 2026.

Article / Chapitre	N°OP	Libellé	Budget Primitif 2026
16		Emprunts	7 400 000
Total des opérations d'équipement			64 227 000
2313	202104	Construction marché municipal	5 000 000
2031	202502	Rénovation des salles de sport	4 500 000
2188	202507	Tractopelle	27 000
2313	202516	Ateliers relais	15 000 000
2031	202518	Reconstruction CSP (études)	10 000 000
2188	202601	Acquisition de matériels pour le CJA	1 000 000
2188	202602	Acquisition de matériel d'alerte pour travailleurs Isolés (PTI)	600 000
2313	202603	Rénovation du plateau sportif extérieur	15 000 000
2184	202604	Acquisitions matériel mobilier	1 000 000
2313	202605	Travaux bâtiments communaux (maison du jour...)	8 000 000
2313	202606	Rénovation des toilettes publiques	4 100 000
Recettes réelles			71 627 000
040		Opérations d'ordre de transfert entre section	57 000 000
Recettes d'ordre			57 000 000
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			128 627 000

Article 4 : Le Maire et la Trésorière de la TDA sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera communiquée, publiée et affichée partout où besoin sera.

Article 5 : dit que conformément aux dispositions de l'article R421-1 et R421-2 du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de la Polynésie Française peut être saisi par la voie du recours formée contre la présente délibération dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Article 6 : dit que la juridiction administrative peut être également saisie par application de Télérecours citoyens accessible via le site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Acte rendu exécutoire après
transmission via l'application @CTES :

Le _____

Et publication ou notification

Du _____

(signature et cachet)
Le Maire,

Dépôt HAUT-COMMISSARIAT DE PAPEETE
Date de réception de l'AR: 18/04/2026
987-200013571-20260415-DEL_10_2026-DE





RAPPORT DE PRESENTATION

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

La présente délibération a pour objet l'approbation du Budget Primitif du budget principal pour l'exercice 2026.

Le budget primitif constitue un **outil de pilotage initial** avant le Budget Supplémentaire (BS). A ce titre, il permet notamment de :

- **Apprécier la soutenabilité des dépenses** au regard des ressources réelles, indépendamment des excédents passés ;
- **Poser une base de discussion claire et prudente** pour les orientations budgétaires de l'année.

Dans ce cadre, le budget primitif est établi sans reprise des résultats reportés (excédents ou déficits) ni des restes à réaliser. Il sera complété par un BS, qui interviendra après le vote du compte administratif, au mois de juin. Ce dernier permettra :

- D'intégrer les résultats de l'exercice précédent ;
- De reprendre les restes à réaliser ;
- D'ajuster les crédits en fonction de la situation réelle de la collectivité.

Enfin, les restes à réaliser ayant été pris en charge par la Trésorerie, leur intégration comptable permet d'ouvrir automatiquement les crédits nécessaires à leur exécution, sans attendre leur reprise formelle au budget supplémentaire.



Séance du 15 avril 2026 - DÉLIBÉRATION N° 10/2026
Adoptant le budget primitif du budget principal 2026.

1. Section de fonctionnement

A. Dépenses de fonctionnement

Chap	Libellé	BP 2025	CA 2025 provisoire	BP 2026	
011	Charges à caractère général	114 560 000	103 998 256	114 700 000	21%
60612	Energie - Electricité	14 500 000	11 834 736	14 500 000	
60622	Carburants	15 000 000	13 446 183	15 000 000	
60628	Autres fournitures non stockées	25 000 000	23 298 173	25 000 000	
60636	Vêtements de travail	2 200 000	980 623	4 000 000	
6064	Fournitures administratives	2 200 000	1 705 394	2 200 000	
6067	Fournitures scolaires	2 800 000	2 760 060	2 800 000	
611	Contrats de prestations de services	8 300 000	5 533 042	8 300 000	
6135	Locations mobilières	4 500 000	4 260 175	4 500 000	
61558	Autres biens mobiliers	1 500 000	1 267 949	1 500 000	
6156	Maintenance	2 200 000	1 732 048	2 200 000	
6161	Assurances multirisques	13 000 000	12 778 048	13 000 000	
6238	DIVERS	5 500 000	5 232 353	5 500 000	
6232	Fêtes et cérémonies	1 200 000	1 223 793	1 200 000	
6251	Voyages et déplacements	3 000 000	3 404 598	5 000 000	
6256	Missions	3 500 000	3 840 920	6 000 000	
6262	Frais de télécommunications	4 000 000	3 172 984	4 000 000	
	Autres comptes	6 160 000	7 527 177		
012	Charges de personnel et frais assimilés	301 700 000	295 599 864	294 380 000	53%
6216	Personnel affecté par le GFP de rat	1 000 000			
6218	Autre personnel extérieur	2 800 000	2 349 671		
6336	Cotisations CGF	6 000 000	5 664 278	6 246 618	
64111	Rémunération principale	149 000 000	147 867 361	150 000 000	
64131	Rémunérations	74 400 000	81 942 553	70 000 000	
6451	Cotisations à la CPS	67 000 000	57 193 001	67 133 382	
6475	Médecine du travail	1 500 000	583 000	1 000 000	
014	Atténuation de produits	350 000	211 980		
73918	Reversements, restitutions et prélèvements	350 000	211 980		
65	Autres charges de gestion courante	90 976 527	83 173 545	84 070 000	15%
6512	Droits	-	383 796		
6531	Indemnités	15 000 000	14 466 025	15 000 000	
6532	Frais de mission	2 000 000	2 021 564	2 000 000	
6533	Cotisations de retraite		782 663		
6554	Contributions aux organismes de regroupement	10 000 000	8 622 397	10 000 000	
6558	Autres contributions	12 500 000	12 420 000	12 500 000	
657364	Subventions aux BA	8 276 527		19 570 000	
6574	Subventions aux associations	43 200 000	44 477 100	25 000 000	
66	Charges financières	550 000	406 826	550 000	0%
66111	Intérêts réglés à l'échéance	550 000	406 826	550 000	
67	Charges exceptionnelles	2 000 000	1 666 738	1 000 000	0%
6718	Autres charges exceptionnelles gestion		830 104		
673	Titres annulés	2 000 000	836 634	1 000 000	
22	Dépenses imprévues	40 000 000		11 373 000	2%
023	Transfert à la section d'investissement	223 227 193		20 527 000	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	59 080 000	32 095 628	30 000 000	5%
675	VNC		198		
6761	Différences sur réalisations		2 252 552		
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations	59 080 000	29 842 878	30 000 000	
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		832 443 720	517 152 837	556 600 000	
Dépenses réelles		510 136 527	485 057 209	494 700 000	
Dépenses d'ordre		322 307 193	32 095 628	61 900 000	
D002	Déficit de fonctionnement reporté				
Total dépenses de fonctionnement		832 443 720	517 152 837	556 600 000	

Chapitre 011 : charges à caractère général – 114.7 MF (21%)

Le chapitre contient les dépenses nécessaires au fonctionnement quotidien notamment celles en lien avec les fournitures (25 MF), le carburant (15 MF), l'électricité (14.05 MF) ou encore l'assurance (13 MF).

Chapitre 012 : charges de personnel – 294.4 MF (53%)

Le chapitre 012 est le poste de dépense principal du budget principal. Il intègre la rémunération des agents permanents et temporaires pour la réalisation des travaux en régie (investissement).

Séance du 15 avril 2026 - DÉLIBÉRATION N° 10/2026
Adoptant le budget primitif du budget principal 2026.

Nous avons réalisé une revue du coût des agents titulaires et temporaires de 2020 à 2025 :

	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024	2 025
Agents Titulaires	154 600 396	152 953 209	147 010 384	135 005 389	155 110 503	136 807 391
Agents Temporaires	31 823 286	41 462 702	30 510 200	74 525 244	59 734 047	80 569 821

Note : données 2025 provisoires

Depuis 2023, une dynamique a été mise en place visant à renforcer le recours à du personnel temporaire, notamment dans le cadre de la réalisation de travaux d'investissement. Cette organisation permet d'assurer une meilleure réactivité opérationnelle tout en valorisant les travaux réalisés en interne :

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Travaux en régie			94 064 994	46 819 217	44 683 278	52 181 672

Il est à noter que les montants constatés en 2022 intègrent une régularisation au titre de l'exercice 2021, ce qui en affecte la comparabilité avec les exercices suivants.

Chapitre 65 : autres charges de gestion courante – 84.1 MF (15%)

Ce chapitre contient notamment les frais relatifs aux élus (17 MF), les contributions aux organismes (22.5 MF), la subvention d'équilibre au BAD et au BAE (19.6 MF) et les subventions aux associations (25 MF).

Chapitre 66 : charges financières – 0.5 MF (0%)

Ce chapitre regroupe les intérêts de la dette liée à l'emprunt.

Chapitre 67 : charges exceptionnelles – 1 MF (0%)

Les crédits inscrits correspondent aux éventuelles annulations de titres sur exercices antérieurs.

Chapitre 022 : Dépenses imprévues – 11.4 MF (2%)

Les dépenses imprévues sont des crédits inscrits au budget pour faire face, en cours d'année, à des charges exceptionnelles, urgentes ou non prévues lors du vote du budget.

Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement – 20.5 MF (4%)

Ce chapitre correspond à l'épargne dégagée en fonctionnement et transférée en recette d'investissement pour financer les projets sans emprunt.

Chapitre 042 : Opérations d'ordres – 30 MF (6%)

Les dotations aux amortissements constituent des dépenses d'ordre de la section de fonctionnement, traduisant la dépréciation annuelle des immobilisations, répartie sur leur durée d'utilisation. Cette opération



Séance du 15 avril 2026 - DÉLIBÉRATION N° 10/2026
Adoptant le budget primitif du budget principal 2026.

comptable permet de constater l'usure des équipements. Il est rappelé qu'un inventaire du patrimoine a été réalisé en 2024, permettant de fiabiliser le montant des dotations inscrites au budget.

B. Recettes de fonctionnement

Chap	Libellé	BP 2025	CA 2025 provisoire	BP 2026	
013	Atténuation de charges	1 000 000	1 446 467	1 500 000	0%
6419	Remboursements sur rémunérations du	1 000 000	1 446 467	1 500 000	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	32 500 000	22 689 856	22 500 000	4%
7018	Autres ventes de produits finis	2 000 000			
70388	Autres redevances et recettes		586 200		
7062	Redevances et droits des services	10 000 000	7 758 200	8 000 000	
70631	Redevances services à caractère sportif		22 500		
70688	Autres prestations de services	500 000	1 225 575	1 200 000	
7078	Autres marchandises		8 220		
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles : matériels, engins...)	11 000 000	12 213 049	12 000 000	
70841	Mise à dispo personnel aux BA	6 700 000	-		
70842	Remboursements frais aux BA	2 300 000	876 112	1 300 000	
73	Impôts et taxes	7 700 000	7 870 498	7 900 000	1%
7362	Taxe de séjours	200 000	1 483 432	1 500 000	
7381	Centimes additionnels sur imposition territoriale	7 500 000	6 387 066	6 400 000	
74	Dotations et participations	422 200 000	432 787 691	457 700 000	82%
7411	Dotation forfaitaire	102 000 000	102 604 296	102 000 000	
74128	Dotation d'aménagement	50 000 000	81 397 865	81 000 000	
742	Dotations aux élus locaux	200 000	400 955	200 000	
7485	Dotation pour les titres sécurisés	1 000 000	1 073 986	1 000 000	
748811	Dotation non affectée de fonctionnement - DNAF	269 000 000	247 310 589	273 500 000	
75	Autres produits de gestion courante	10 000 000	10 087 700	10 000 000	2%
752	Revenus des immeubles	10 000 000	10 087 700	10 000 000	
77	Recettes exceptionnelles		3 852 050		
7711	Débits		1 499 300		
775	Produits de cessions		2 252 750		
7788	Produits exceptionnels		100 000		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	73 250 000	54 049 023	57 000 000	10%
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	1 250 000	-	5 000 000	
722	Immobilisations corporelles	70 000 000	52 181 672	50 000 000	
752	Revenus des immeubles	2 000 000	1 867 351	2 000 000	
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		546 650 000	532 783 285	556 600 000	
Recettes réelles		473 400 000	478 734 262	499 600 000	
Recettes d'ordre		73 250 000	54 049 023	57 000 000	
R002	Excédent de fonctionnement reporté	285 793 720			
Total recettes de fonctionnement		832 443 720	532 783 285	556 600 000	

Chapitre 013 : Atténuation des charges – 1.5 MF (0%)

Il s'agit des indemnités journalières versées par la CPS lors des arrêts maladie des agents.

Chapitre 70 : produits des services du domaine – 22.5 MF (4%)

Les recettes du service reposent notamment sur les locations (12 MF) ainsi que les droits des services (8 MF).

Chapitre 73 : Impôts et Taxes – 7.9 MF (1%)

Le chapitre 73 regroupe les principales recettes fiscales et assimilées de la commune. Il est composé notamment de La taxe de séjour pour 1.5 MF et des centimes additionnels pour 6.4 MF.

Chapitre 74 : Dotations et participations – 457.7 MF (85%)

Séance du 15 avril 2026 - DÉLIBÉRATION N° 10/2026
Adoptant le budget primitif du budget principal 2026.

Le chapitre 74 regroupe les dotations versées par l'État et le Pays, constituant la principale recette de fonctionnement de la commune. Les principales dotations et participations sont les suivantes :

- DNAF : 273.5 MF ;
- DGF : 183 MF.

Chapitre 75 : Autres produits – 10 MF (2%)

Le chapitre 75 regroupe les revenus d'immeuble.

Chapitre 042 : Opérations d'ordre – 57 MF (10%)

Les reprises de quote-part de subventions constituent des **recettes d'ordre** de la section de fonctionnement, traduisant la reprise progressive des subventions d'investissement au rythme de l'amortissement des biens financés. Il est rappelé qu'un **inventaire du patrimoine a été réalisé en 2024**, permettant de fiabiliser le montant des reprises inscrites au budget.

Ce chapitre intègre également 50 MF de travaux en régie, correspondant à la valorisation des travaux réalisés en interne par les services communaux et immobilisés en section d'investissement.

Séance du 15 avril 2026 - DÉLIBÉRATION N° 10/2026
Adoptant le budget primitif du budget principal 2026.

2. Section d'investissement

A. Dépenses d'investissement

Chap	OP	Libellé	DM 1 + BP 2025	CA 2025 provisoire	RAR 2025 provisoire	BP 2026
204		Subvention d'équipement	3 568 833			-
16		Emprunts et dettes	7 400 000	-	-	7 400 000
16422		Agence française de développement	7 400 000			7 400 000
		Total des opérations d'équipement	647 509 664	170 201 199	401 527 258	64 227 000
2318	202208	Modernisation énergétique	1 735 689			
21568	202404	Acquisitions mat sécurité incendie	1 194 642			
2031	202407	Construction école TAAOA	14 966 462			
2188	202408	Matériel de concassage	2 146 853			
2313	202412	Travaux bâtiments communaux	67 094			
2313	202509	Toilettes publics	5 000 000			
2182	202513	Voiture nacelle	30 000 000			
2315	202515	Embellissement	10 000 000			
2188	202517	Matériels et engins	6 000 000			
2182	202514	Véhicules de transport terrestre	11 100 000	10 251 400		
2182	202413	Véhicule 4x4 PM	9 000 000	8 290 000		
21561	202405	Véhicule 4x4 pompiers	10 000 000	9 190 000		
2031	202104	Construction marché municipal	15 389 792	6 290 000	9 099 792	
2313	202104	Construction marché municipal	117 717 881	77 564 444	40 153 437	5 000 000
2031	202105	Musée d'art marquisien	21 833 644	1 186 500	20 647 144	
2313	202105	Musée d'art marquisien	15 000 000		15 000 000	
2184	202410	Acquisitions matériel mobilier	3 357 607	105 740	1 000 000	
2313	202501	Musée - construction	140 000 000	315 220	139 684 780	
2031	202502	Rénovation des salles de sport	1 000 000		1 000 000	4 500 000
2313	202502	Rénovation des salles de sport	49 000 000	19 360 677	29 589 323	
2313	202503	Tribune de football - remise en état	35 000 000	2 932 350	32 067 650	
2031	202504	Tribune de football - réfection	5 000 000		5 000 000	
2111	202505	Cimetière HANAIAPA - acquisition terrain & aménagement	5 000 000		5 000 000	
2182	202506	Camion plateau	35 000 000		35 000 000	
2188	202507	Tractopelle	17 000 000		17 000 000	27 000
21534	202508	Eclairage public	11 000 000	6 908 730	4 091 270	
2151	202510	Travaux de voirie	10 000 000		10 000 000	
2313	202511	Travaux bâtiments communaux	17 000 000	7 366 082	9 633 918	
2188	202512	autres matériels	23 000 000	13 089 731	9 910 269	
2031	202516	Ateliers relais	10 000 000	850 000	9 150 000	
2313	202516	Ateliers relais				15 000 000
2031	202518	Reconstruction CSP (études)	15 000 000	6 500 325	8 499 675	10 000 000
2188	202601	Acquisition de matériels pour le CJA				1 000 000
2188	202602	Acquisition de matériel d'alerte pour travailleurs Isolés (PTI)				600 000
2313	202603	Rénovation du plateau sportif extérieur				15 000 000
2184	202604	Acquisitions matériel mobilier				1 000 000
2313	202605	Travaux bâtiments communaux (maison du jour...)				8 000 000
2313	202606	Rénovation des toilettes publiques				4 100 000
040	040	Opérations d'ordre	72 000 000	54 049 023	-	57 000 000
13938		Autres fonds				700 000
13911		Etat				700 000
13912		Territoires				3 600 000
2313		Travaux en cours	70 000 000	52 181 672		50 000 000
16878		Autres oganismes et particuliers	2 000 000	1 867 351		2 000 000
		Total des dépenses d'investissement de l'exercice	730 478 497	224 250 222	401 527 258	128 627 000
		Dépenses réelles	658 478 497	170 201 199	401 527 258	71 627 000
		Dépenses d'ordre	72 000 000	54 049 023	0	57 000 000
R001	R001	Déficit reporté				
		Total dépenses d'investissement	730 478 497	224 250 222	401 527 258	128 627 000

Séance du 15 avril 2026 - DÉLIBÉRATION N° 10/2026
Adoptant le budget primitif du budget principal 2026.

Chapitre 16 : emprunts et dettes – 7.4 MF

Il s'agit du remboursement du capital de l'emprunt.

Opérations d'équipement – 64.3 MF

Les nouvelles inscriptions concernent :

Chap	OP	Libellé	BP 2026
2313	202104	202104 - Construction marché municipal	5 000 000
2031	202502	Rénovation des salles de sport	4 500 000
2188	202507	Tractopelle	27 000
2313	202516	Ateliers relais	15 000 000
2031	202518	Reconstruction CSP (études)	10 000 000
2188	202601	Acquisition de matériels pour le CJA	1 000 000
2188	202602	Acquisition de matériel d'alerte pour travailleurs Isolés (PTI)	600 000
2313	202603	Rénovation du plateau sportif extérieur	15 000 000
2184	202604	Acquisitions matériel mobilier	1 000 000
2313	202605	Travaux bâtiments communaux (maison du jour...)	8 000 000
2313	202606	Rénovation des toilettes publiques	4 100 000
Total			64 227 000

À noter que les programmes d'investissement de 2025 pourront être exécutés dès le premier semestre, grâce à la prise en charge des restes à réaliser par la Trésorerie, permettant l'ouverture des crédits nécessaires sans attendre leur reprise au budget supplémentaire, assurant ainsi la continuité du service sans bloquer l'avancement des opérations. Voici un état d'avancement à ce jour :

Chap	OP	Libellé	DM 1 + BP 2025	CA 2025 provisoire	RAR 2025 provisoire	CA 2026
2031	202104	Construction marché municipal	15 389 792	6 290 000	9 099 792	7 293 683
2313	202104	Construction marché municipal	117 717 881	77 564 444	40 153 437	30 723 120
2031	202105	Musée d'art marquisien	21 833 644	1 186 500	20 647 144	3 602 280
2313	202105	Musée d'art marquisien	15 000 000		15 000 000	
2184	202410	Acquisitions matériel mobilier	3 357 607	105 740	1 000 000	
2313	202501	Musée - construction	140 000 000	315 220	139 684 780	1 918 000
2031	202502	Rénovation des salles de sport	1 000 000		1 000 000	2 875 000
2313	202502	Rénovation des salles de sport	49 000 000	19 360 677	29 589 323	11 960 488
2313	202503	Tribune de football - remise en état	35 000 000	2 932 350	32 067 650	
2031	202504	Tribune de football - refecton	5 000 000		5 000 000	
2111	202505	Cimetière HANALAPA - acquisition terrain	5 000 000		5 000 000	
2182	202506	Cannon plateau	35 000 000		35 000 000	
2188	202507	Tractopelle	17 000 000		17 000 000	
21534	202508	Eclairage public	11 000 000	6 908 730	4 091 270	
2151	202510	Travaux de voirie	10 000 000		10 000 000	
2313	202511	Travaux bâtiments communaux	17 000 000	7 366 082	9 633 918	675 000
2188	202512	autres matériels	23 000 000	13 089 731	9 910 269	4 485 350
2031	202516	Ateliers relais	10 000 000	850 000	9 150 000	
2031	202518	Reconstruction CSP (études)	15 000 000	6 500 325	8 499 675	3 343 550
040	040	Opérations d'ordre	546 298 924	142 469 799	401 527 258	66 876 471

Chapitre 042 : Opérations d'ordres – 57 MF

Les reprises de quote-part de subventions constituent des **recettes d'ordre** de la section de fonctionnement, traduisant la reprise progressive des subventions d'investissement au rythme de l'amortissement des biens financés. Il est rappelé qu'un **inventaire du patrimoine a été réalisé en 2024**, permettant de fiabiliser le montant des reprises inscrites au budget.

Ce chapitre intègre également 50 MF de travaux en régie, correspondant à la valorisation des travaux réalisés en interne par les services communaux et immobilisés en section d'investissement :

- Musée et réserve muséal = 15 MF
- Infrastructures sportives = 15 MF
- Bâtiments communaux = 5 MF
- Marché = 5 MF
- Maison du jour = 5 MF
- Travaux de voirie = 5 MF



Séance du 15 avril 2026 - DÉLIBÉRATION N° 10/2026
Adoptant le budget primitif du budget principal 2026.

Il s'agit d'une écriture miroir, inscrite à la fois en recette de fonctionnement et en dépense d'investissement.

Séance du 15 avril 2026 - DÉLIBÉRATION N° 10/2026
Adoptant le budget primitif du budget principal 2026.

B. Recettes d'investissement

Chap	Libellé	DM 1 2025 + BP 2025	CA 2025 provisoire	RAR 2025 provisoire	Budget 2026
13	Subventions d'investissement	392 654 990	46 648 238	307 261 161	26 000 000
1311	Etat	308 330 027	0	269 923 876	26 000 000
1312	Territoires	74 440 000	42 979 223	31 121 337	
1321	Etat	7 123 305	3 669 015	3 454 290	
1322	Territoires	2 761 658		2 761 658	
10	Dotations, fonds divers et réserves	51 200 000	47 106 779	0	52 100 000
10221	Fonds intercommunal de péréquation - DNAI	51 200 000	47 106 779		52 100 000
021	Virement de la section de fonctionnement	223 227 193			20 527 000
024	Produits de cession	7 100 000			
040	Opérations d'ordre	59 080 000	32 095 628	0	30 000 000
192	Plus ou moins		2 252 552		
2111	Terrains nus		198		
28031	Etudes	1 450 000			
28033	Frais d'insertion	30 000			
281311	Hôtel de ville	700 000			
281312	Bâtiments scolaires	9 800 000			
281318	Autres bâtiments publics	15 400 000			
28152	Installations de voirie	2 450 000			
281534	Réseaux d'électrification	200 000			
281538	Autres réseaux	11 850 000			
281532	Réseaux d'assainissement		166 066		200 000
281561	Matériel roulant	6 450 000	8 599 608		8 600 000
281568	Autres matériels & outillages	1 800 000	1 656 228		1 700 000
28182	Matériels roulants	4 700 000	6 449 340		6 500 000
28183	Matériels informatiques	1 450 000	928 332		1 000 000
28184	Mobilier	800 000	406 675		400 000
28188	Autres immobilisations	2 000 000	11 636 629		11 600 000
Total des recettes d'investissement de l'exercice		733 262 183	125 850 645	307 261 161	128 627 000
Recettes réelles		443 854 990	93 755 017	307 261 161	78 100 000
Recettes d'ordre		289 407 193	32 095 628	0	50 527 000
R001	Solde d'exécution positif reporté	212 406 492			
Total recettes d'investissement		945 668 675	125 850 645	307 261 161	128 627 000

Chapitre 13 : Subventions – 26 MF

Les nouvelles inscriptions concernent :

Chap	N°OP	Libellé	Budget 2026
1311	202607	Rénovation du plateau sportif extérieur	26 000 000

Comme indiqué précédemment, la prise en charge des restes à réaliser par la Trésorerie permet à la commune d'émettre des titres en cas de réception des subventions sans attendre leur reprise formelle au budget supplémentaire.

Chapitre 10 : Dotations – 52.1 MF

La commune devrait percevoir 52.1 MF de DNAI au titre de l'exercice 2026.

Chapitre 042 : Opérations d'ordres – 30 MF

Les dotations aux amortissements constituent des dépenses d'ordre de la section de fonctionnement, traduisant la dépréciation annuelle des immobilisations, répartie sur leur durée d'utilisation. Il est rappelé qu'un inventaire du patrimoine a été réalisé en 2024, permettant de fiabiliser le montant des dotations inscrites au budget. Il s'agit d'une écriture miroir, inscrite à la fois en dépense de fonctionnement et en recette d'investissement.



Séance du 15 avril 2026 - DÉLIBÉRATION N° 10/2026
Adoptant le budget primitif du budget principal 2026.

Synthèse

Le budget primitif, établi sans reprise des excédents, constitue un budget autonome et équilibré, fondé uniquement sur les ressources et les charges de l'exercice. Il se suffit à lui-même, ce qui démontre la capacité de la commune à fonctionner uniquement avec les ressources de l'année, sans dépendre des excédents passés, tout en intégrant le soutien financier apporté aux budgets annexes.

Il permet ainsi de vérifier la solidité financière intrinsèque de la collectivité, indépendamment des résultats des exercices



REPUBLIQUE FRANCAISE

Envoyé en préfecture le 18/04/2026

Reçu en préfecture le 18/04/2026

Publié le

S²LO

ID : 987-200013571-20260415-DEL_10_2026-DE

COMMUNE DE HIVA-OA

POSTE COMPTABLE DE : TDA - Trésorerie des Archipels

M14

**BUDGET
PRIMITIF**

voté par nature

Année 2026



Publié le : 20/04/2026 21:53 (Europe/Paris)

Par : Commune de Hiva Oa

https://www.commune-hivaoa.pf/documents_administratifs/59463

I - INFORMATIONS GENERALES DU BUDGET PRIMITIF

I

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

A

INFORMATIONS STATISTIQUES	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	2 371
Nombre de résidences secondaires (article R2313-1 in fine)	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

INFORMATIONS FISCALES N-2 (1)					
	Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
	Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
3 Taxes	7 700 000		43 020		
CFE	0		0	0	
4 Taxes	0	0	0		0

INFORMATIONS FINANCIERES - Ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	199 250	2 066
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	185 229	2 066
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	2 066
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	2 066
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0	2 066
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	0	0
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)	0	0
9	Dépenses de fonct. et remb.dette en capital/recettes réelles de fonct.(2)	0	2 066
10	Dépenses d'équipement brut/recettes de fonctionnement (2)	0	2 066
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0	2 066

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3500 habitants et plus, et leurs établissements publics administratifs ainsi que les EPCI dotées d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus. Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que les EPCI dotées d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, des EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-1 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connues.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES DU BUDGET PR**MODALITE DE VOTE DU BUDGET****B**

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
 - ~~avec~~ ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 ;
 - ~~avec~~ ou sans vote formel sur chacun des chapitres ;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'articles à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opérations d'équipement".

III - Les provisions sont :

- ~~semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).~~
- ~~budgétaires (délibération n° _____ du _____)~~

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf.colonne "pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget - primitif ou ~~cumulé~~ - de l'exercice précédent .

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

- Sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- ~~Avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.~~
- ~~Avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	556 600 000	556 600 000
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0	0
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0	(si excédent) 0
		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		556 600 000	556 600 000

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	128 627 000	128 627 000
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0	0
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0	(si solde positif) 0
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		128 627 000	128 627 000

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		685 227 000	685 227 000
---------------------	--	-------------	-------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même service.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédit d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget primitif	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général			114 700 000	114 700 000	114 700 000
012	Charges de personnel et frais assimilés			294 380 000	294 380 000	294 380 000
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante			84 070 000	84 070 000	84 070 000
	Total des dépenses de gestion courante			493 150 000	493 150 000	493 150 000
66	Charges Financières			550 000	550 000	550 000
67	Charges exceptionnelles			1 000 000	1 000 000	1 000 000
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues			11 373 000	11 373 000	11 373 000
	Total des dépenses réelles de fonctionnement			506 073 000	506 073 000	506 073 000
023	Virement à la section d'investissement (5)			20 527 000	20 527 000	20 527 000
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)			30 000 000	30 000 000	30 000 000
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement			50 527 000	50 527 000	50 527 000
	TOTAL			556 600 000	556 600 000	556 600 000

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

556 600 000

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget primitif	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuations de charges			1 500 000	1 500 000	1 500 000
70	Produits des services, du domaine et ventes...			22 500 000	22 500 000	22 500 000
73	Impôts et taxes			7 900 000	7 900 000	7 900 000
74	Dotations et participations			457 700 000	457 700 000	457 700 000
75	Autres produits de gestion courante			10 000 000	10 000 000	10 000 000
	Total des recettes de gestion courantes			499 600 000	499 600 000	499 600 000
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement			499 600 000	499 600 000	499 600 000
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)			57 000 000	57 000 000	57 000 000
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement			57 000 000	57 000 000	57 000 000
	TOTAL			556 600 000	556 600 000	556 600 000

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

556 600 000

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (11)**

-6 473 000

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf. p4 IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire au cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 : DI 040 = RF 042 : RI 040 = DF 042 : DI 041 = RI 041 : DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre des budgets annexes.

(7) En dépense, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe IV A9).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget primitif	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE(3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement		35 647 144	64 227 000	64 227 000	99 874 144
	Total des dépenses d'équipement		35 647 144	64 227 000	64 227 000	99 874 144
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées			7 400 000	7 400 000	7 400 000
18	Compte de liaison : affectations à ... (8)					
26	Particip. et créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières			7 400 000	7 400 000	7 400 000
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement		35 647 144	71 627 000	71 627 000	107 274 144
040	Opé.d'ordre de transfert entre sections (5)			57 000 000	57 000 000	57 000 000
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			57 000 000	57 000 000	57 000 000
	TOTAL		35 647 144	128 627 000	128 627 000	164 274 144

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	164 274 144
---	--------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget primitif	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE(3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)		6 215 948			6 215 948
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement		6 215 948			6 215 948
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)			52 100 000	52 100 000	52 100 000
1068	Excédent de fonct. capitalisés (10)					
138	Autres subv. d'invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaisons : affectations à ... (8)					
26	Particip. et créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits de cessions d'immobilisation					
	Autres			26 000 000	26 000 000	26 000 000
	Total des recettes financières			78 100 000	78 100 000	78 100 000
45...2	Total des opérations pour compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement		6 215 948	78 100 000	78 100 000	84 315 948
021	Virement de la section de fonctionnement (5)			20 527 000	20 527 000	20 527 000
040	Opé.d'ordre de transfert entre sections (5)			30 000 000	30 000 000	30 000 000
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement			50 527 000	50 527 000	50 527 000
	TOTAL		6 215 948	128 627 000	128 627 000	134 842 948

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0
---	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	134 842 948
---	--------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-6 473 000
---	-------------------

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	114 700 000		114 700 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	294 380 000		294 380 000
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	84 070 000		84 070 000
66	Charges financières	550 000		550 000
67	Charges exceptionnelles	1 000 000		1 000 000
68	Dotations aux amortissements et provisions		30 000 000	30 000 000
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues	11 373 000		11 373 000
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		20 527 000	20 527 000
	Dépenses de fonctionnement - Total	506 073 000	50 527 000	556 600 000

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

+

0

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

=

556 600 000

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		5 000 000	5 000 000
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688)	7 400 000	2 000 000	9 400 000
18	Compte de liaison : affectation			
	Total des opérations d'équipement	99 874 144		99 874 144
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)		50 000 000	50 000 000
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks en cours (5)</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes tiers (5)</i>			
59	<i>Prov. pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	107 274 144	57 000 000	164 274 144

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

+

0

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

=

164 274 144

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Commune, communautés d'agglomérations et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitre "opérations d'équipement" ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

1 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 500 000		1 500 000
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	22 500 000		22 500 000
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie		50 000 000	50 000 000
73	Impôts et taxes	7 900 000		7 900 000
74	Dotations et participations	457 700 000		457 700 000
75	Autres produits de gestion courante	10 000 000	2 000 000	12 000 000
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		5 000 000	5 000 000
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes de fonctionnement - Total	499 600 000	57 000 000	556 600 000

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

+

0

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

556 600 000

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (Sauf 1068)	52 100 000		52 100 000
13	Subventions d'investissement	32 215 948		32 215 948
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		30 000 000	30 000 000
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks en cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes tiers (5)			
59	Prov. pour dépréciation des comptes financiers (5)			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		20 527 000	20 527 000
024	Produits des cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total	84 315 948	50 527 000	134 842 948

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

+

0

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

0

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

134 842 948



III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

AI

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire, Budget primitif N-1	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges de gestion générale	0	114 700 000	114 700 000
60612	Energie - Electricité	0	14 500 000	14 500 000
60622	Carburants	0	15 000 000	15 000 000
60628	Autres fournitures non stockées	0	25 000 000	25 000 000
60636	Vêtements de travail	0	4 000 000	4 000 000
6064	Fournitures administratives	0	2 200 000	2 200 000
6067	Fournitures scolaires	0	2 800 000	2 800 000
611	Contrats de prestations de services	0	8 300 000	8 300 000
6135	Locations mobilières	0	4 500 000	4 500 000
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	1 500 000	1 500 000
6156	Maintenance	0	2 200 000	2 200 000
6161	Multirisques	0	13 000 000	13 000 000
6232	Fêtes et cérémonies	0	1 200 000	1 200 000
6238	Divers	0	5 500 000	5 500 000
6251	Voyages et déplacements	0	5 000 000	5 000 000
6256	Missions	0	6 000 000	6 000 000
6262	Frais de télécommunications	0	4 000 000	4 000 000
012	Charges de personnel	0	294 380 000	294 380 000
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	6 246 618	6 246 618
64111	Rémunération principale titulaires	0	150 000 000	150 000 000
64131	Rémunérations non tit.	0	70 000 000	70 000 000
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	67 133 382	67 133 382
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	1 000 000	1 000 000
014	Atténuation de produits	0	0	0
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0	84 070 000	84 070 000
6531	Indemnités	0	15 000 000	15 000 000
6532	Frais de mission	0	2 000 000	2 000 000
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	0	10 000 000	10 000 000
6558	Autres contributions obligatoires	0	12 500 000	12 500 000
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	0	19 570 000	19 570 000



III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF**SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES****AI**

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire, Budget primitif N-1	Propositions nouvelles	Vote
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0	25 000 000	25 000 000
TOTAL GESTION DES SERVICES		0	493 150 000	493 150 000



III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire, Budget primitif N-1	Propositions nouvelles	Vote
66	CHARGES FINANCIÈRES	0	550 000	550 000
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0	550 000	550 000
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	1 000 000	1 000 000
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0	1 000 000	1 000 000
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PRO	0	0	0
022	Dépenses imprévues	0	11 373 000	11 373 000
TOTAL DES DEPENSES REELLES		0	506 073 000	506 073 000
023	Virement à la section d'investissement	0	20 527 000	20 527 000
042	OP. ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0	30 000 000	30 000 000
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0	30 000 000	30 000 000
043	OP. ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECT.	0	0	0
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0	50 527 000	50 527 000
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		0	556 600 000	556 600 000

+

RESTES A REALISER N-1	0
------------------------------	---

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0
---	---

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	556 600 000
--	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0



III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

AZ

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire, Budget primitif N-1	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuation des charges	0	1 500 000	1 500 000
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	1 500 000	1 500 000
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET	0	22 500 000	22 500 000
7062	Redevances services à caractère culturel	0	8 000 000	8 000 000
70688	Autres prestations de services	0	1 200 000	1 200 000
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0	12 000 000	12 000 000
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	0	1 300 000	1 300 000
73	IMPÔTS ET TAXES	0	7 900 000	7 900 000
7362	Taxes de séjour	0	1 500 000	1 500 000
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	0	6 400 000	6 400 000
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	0	457 700 000	457 700 000
7411	Dotation forfaitaire	0	102 000 000	102 000 000
74128	Dotation d'aménagement	0	81 000 000	81 000 000
742	Dot. aux élus locaux	0	200 000	200 000
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0	1 000 000	1 000 000
748811	Dotation non affectée de fonctionnement - DNA	0	273 500 000	273 500 000
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0	10 000 000	10 000 000
752	Revenus des immeubles	0	10 000 000	10 000 000
TOTAL GESTION DES SERVICES		0	499 600 000	499 600 000



III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire, Budget primitif N-1	Propositions nouvelles	Vote
76	PRODUITS FINANCIERS	0	0	0
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0	0
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROV	0	0	0
TOTAL OPERATIONS REELLES		0	499 600 000	499 600 000
042	OP. ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0	57 000 000	57 000 000
722	Immobilisations corporelles	0	50 000 000	50 000 000
752	Revenus des immeubles	0	2 000 000	2 000 000
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0	5 000 000	5 000 000
043	OP. ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECT.	0	0	0
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0	57 000 000	57 000 000
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		0	556 600 000	556 600 000

+

RESTES A REALISER N-1

0

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

556 600 000

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0

II - VOTE DU BUDGET PRIMITIF

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire, Budget primitif N-1	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0	64 227 000	64 227 000
.202105	Musée d'art marquisien - études APS	0	0	0
.202507	Tractopelle	0	27 000	27 000
.202516	Ateliers relais	0	15 000 000	15 000 000
.202518	reconstruction du CSP d'Atuona	0	10 000 000	10 000 000
.202601	Acquisition de matériels pour le CJ	0	1 000 000	1 000 000
.202602	Acquisition de lampadaires solaires	0	8 000 000	8 000 000
.202603	Acquisition de matériel d'alerte po	0	600 000	600 000
.202604	Acquisition de Radio Talkie-walkie	0	2 500 000	2 500 000
.202605	Acquisition de matériel protection	0	2 000 000	2 000 000
.202606	Rénovation du plateau sportif extér	0	15 000 000	15 000 000
.202607	Acquisitions matériel mobilier	0	1 000 000	1 000 000
.202608	Travaux bâtiments communaux (maison	0	5 000 000	5 000 000
.202609	Rénovation des toilettes publiques	0	4 100 000	4 100 000
	Total des dépenses d'équipement	0	64 227 000	64 227 000
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0	0
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	0	7 400 000	7 400 000
1641	Emprunts en euros	0	7 400 000	7 400 000
19	DIFFÉRENCES SUR RÉALISATIONS D'IMMO	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0
	Total des dépenses financières	0	7 400 000	7 400 000
	Opé. pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0	0	0
	Total des dépenses d'opération pour compte de tier	0	0	0
	TOTAL DEPENSES REELLES	0	71 627 000	71 627 000
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	57 000 000	57 000 000
	Reprises sur autofinancement antérieur	0	5 000 000	5 000 000
13911	Etat et établissements nationaux	0	700 000	700 000
13938	Sub. transf cpte résult. Autres fonds	0	700 000	700 000
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	0	3 600 000	3 600 000
	Charges transférées	0	52 000 000	52 000 000
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	0	2 000 000	2 000 000
2313	Constructions	0	50 000 000	50 000 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0



II - VOTE DU BUDGET PRIMITIF

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire, Budget primitif N-1	Propositions nouvelles	Vote
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0	57 000 000	57 000 000
	TOTAL DES DEP. D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	0	128 627 000	128 627 000

+

RESTES A REALISER N-1	0
-----------------------	---

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE OU ANTICIPE	0
---	---

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	128 627 000
--	-------------



II - VOTE DU BUDGET PRIMITIF

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire, Budget primitif N-1	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks	0	0	0
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0	0	0
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0	0	0
1322	Subv. non transf. Régions	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0	0	0
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0
	Total des recettes d'équipement	0	0	0
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0	52 100 000	52 100 000
10221	Fonds intercommunal de péréquation DNAI	0	52 100 000	52 100 000
19	DIFFÉRENCES SUR RÉALISATIONS D'IMMO	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	0	0	0
024	Produit des cessions d'immob.	0	0	0
	Total des recettes financières	0	78 100 000	78 100 000
	Opé. pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0	0	0
	Total des recettes d'opération pour compte de tier	0	0	0
	TOTAL RECETTES REELLES	0	78 100 000	78 100 000
021	Virement de la section de fonctionnement	0	20 527 000	20 527 000
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	30 000 000	30 000 000
28188	Autres immo. corporelles	0	11 600 000	11 600 000
28182	Matériel de transport	0	6 500 000	6 500 000
281561	Matériel roulant	0	8 600 000	8 600 000
281568	Autres matériels, outillages incendie	0	1 700 000	1 700 000
28183	Matériel de bureau et informatique	0	1 000 000	1 000 000
28184	Mobilier	0	400 000	400 000
281532	Réseaux d'assainissement	0	200 000	200 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	0	50 527 000	50 527 000
	TOTAL DES REC. D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	0	128 627 000	128 627 000

+

RESTES A REALISER N-1

0

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

128 627 000



III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 00

LIBELLE : Financières

POUR VOTE (Chapitre)

ou

~~POUR INFORMATION (2)~~

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6) ^a	Propositions nouvelles (5)	Votes (5) ^b	Montant pour information (6) ^b
DEPENSES		0	0	64 400 000	64 400 000	
20	IMMOB. INCORPORELLES	0	0	0	0	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0	0	0	0	
21	IMMOB. CORPORELLES	0	0	0	0	
22	IMMOB. RECUES EN AFFECT.	0	0	0	0	
23	Immobilisations en cours	0	0	50 000 000	50 000 000	
2313	Constructions	0	0	50 000 000	50 000 000	
	Autres	0	0	14 400 000	14 400 000	
13911	Etat et établissements nationaux	0	0	700 000	700 000	
13912	Sub. transf. cpté résult. Régions	0	0	3 600 000	3 600 000	
13938	Sub. transf. cpté résult. Autres fon	0	0	700 000	700 000	
1641	Emprunts en euros	0	0	7 400 000	7 400 000	
16878	Dettes - Autres organismes, particu	0	0	2 000 000	2 000 000	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4) ^c	Recettes de l'exercice ^d
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0	128 627 000
13 Subventions d'investissement	0	26 000 000
1311 Subv. transf. Etat et établ. Nation	0	26 000 000
16 EMPRUNTS ET DETTES	0	0
Autres	0	102 627 000
021 Virement de la section de fonctionn	0	20 527 000
10221 Fonds intercommunal de péréquation	0	52 100 000
281532 Réseaux d'assainissement	0	200 000
281561 Matériel roulant	0	8 600 000
281568 Autres matériels, outillages incend	0	1 700 000
28182 Matériel de transport	0	6 500 000
28183 Matériel de bureau et informatique	0	1 000 000
28184 Mobilier	0	400 000
28188 Autres immo. corporelles	0	11 600 000

(2) Rayer la mention inutile;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 00**LIBELLE : Financières****POUR VOTE (Chapitre)****ou**~~**POUR INFORMATION (2)**~~

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	64 227 000
---	-------------------

(2) Rayer la mention inutile;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 202516****LIBELLE : Ateliers relais****POUR VOTE (Chapitre)****ou****~~POUR INFORMATION (2)~~**

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6) ^a	Propositions nouvelles (5)	Votes (5) ^b	Montant pour information (6) ^b
DEPENSES		850 000	0	15 000 000	15 000 000	
20	Immobilisations incorporelles	850 000	0	0	0	
2031	Frais d'études	850 000	0	0	0	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0	0	0	0	
21	IMMOB. CORPORELLES	0	0	0	0	
22	IMMOB. RECUES EN AFFECT.	0	0	0	0	
23	Immobilisations en cours	0	0	15 000 000	15 000 000	
2313	Constructions	0	0	15 000 000	15 000 000	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4) ^c	Recettes de l'exercice ^d
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0	0
13 SUBVENTIONS	0	0
16 EMPRUNTS ET DETTES	0	0

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-15 000 000
---	--------------------

(2) Rayer la mention inutile;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 202518

LIBELLE : reconstruction du CSP d'Atuona

POUR VOTE (Chapitre)
 ou
~~**POUR INFORMATION (2)**~~

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6) ^a	Propositions nouvelles (5)	Votes (5) ^b	Montant pour information (6) ^b
DEPENSES		6 500 325	0	10 000 000	10 000 000	
20	Immobilisations incorporelles	6 500 325	0	10 000 000	10 000 000	
2031	Frais d'études	6 500 325	0	10 000 000	10 000 000	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0	0	0	0	
21	IMMOB. CORPORELLES	0	0	0	0	
22	IMMOB. RECUES EN AFFECT.	0	0	0	0	
23	IMMOB. EN COURS	0	0	0	0	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4) ^c	Recettes de l'exercice ^d
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0	0
13 SUBVENTIONS	0	0
16 EMPRUNTS ET DETTES	0	0

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000 000
---	--------------------

(2) Rayer la mention inutile;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 202601

LIBELLE : Acquisition de matériels pour le CJ

POUR VOTE (Chapitre)
ou
~~**POUR INFORMATION (2)**~~

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6) ^a	Propositions nouvelles (5)	Votes (5) ^b	Montant pour information (6) ^b
DEPENSES		0	0	1 000 000	1 000 000	
20	IMMOB. INCORPORELLES	0	0	0	0	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0	0	0	0	
21	Immobilisations corporelles	0	0	1 000 000	1 000 000	
2188	Autres immobilisations corporelles	0	0	1 000 000	1 000 000	
22	IMMOB. RECUES EN AFFECT.	0	0	0	0	
23	IMMOB. EN COURS	0	0	0	0	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4) ^c	Recettes de l'exercice ^d
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0	0
13 SUBVENTIONS	0	0
16 EMPRUNTS ET DETTES	0	0

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 000 000
---	-------------------

(2) Rayer la mention inutile;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 202602

LIBELLE : Acquisition de lampadaires solaires

POUR VOTE (Chapitre)

ou

~~POUR INFORMATION (2)~~

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6) ^a	Propositions nouvelles (5)	Votes (5) ^b	Montant pour information (6) ^b
DEPENSES		0	0	8 000 000	8 000 000	
20	IMMOB. INCORPORELLES	0	0	0	0	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0	0	0	0	
21	Immobilisations corporelles	0	0	8 000 000	8 000 000	
2188	Autres immobilisations corporelles	0	0	8 000 000	8 000 000	
22	IMMOB. RECUES EN AFFECT.	0	0	0	0	
23	IMMOB. EN COURS	0	0	0	0	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4) ^c	Recettes de l'exercice ^d
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0	0
13 SUBVENTIONS	0	0
16 EMPRUNTS ET DETTES	0	0

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-8 000 000
---	-------------------

(2) Rayer la mention inutile;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF
III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT
B3
OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 202603
LIBELLE : Acquisition de matériel d'alerte po
POUR VOTE (Chapitre)

ou

~~POUR INFORMATION (2)~~

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6) ^a	Propositions nouvelles (5)	Votes (5) ^b	Montant pour information (6) ^b
DEPENSES		0	0	600 000	600 000	
20	IMMOB. INCORPORELLES	0	0	0	0	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0	0	0	0	
21	Immobilisations corporelles	0	0	600 000	600 000	
2188	Autres immobilisations corporelles	0	0	600 000	600 000	
22	IMMOB. RECUES EN AFFECT.	0	0	0	0	
23	IMMOB. EN COURS	0	0	0	0	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4) ^c	Recettes de l'exercice ^d
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0	0
13 SUBVENTIONS	0	0
16 EMPRUNTS ET DETTES	0	0

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-600 000
---	-----------------

(2) Rayer la mention inutile;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 202604****LIBELLE : Acquisition de Radio Talkie-walkie****POUR VOTE (Chapitre)****ou****~~POUR INFORMATION (2)~~**

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6) ^a	Propositions nouvelles (5)	Votes (5) ^b	Montant pour information (6) ^b
DEPENSES		0	0	2 500 000	2 500 000	
20	IMMOB. INCORPORELLES	0	0	0	0	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0	0	0	0	
21	Immobilisations corporelles	0	0	2 500 000	2 500 000	
2188	Autres immobilisations corporelles	0	0	2 500 000	2 500 000	
22	IMMOB. RECUES EN AFFECT.	0	0	0	0	
23	IMMOB. EN COURS	0	0	0	0	

RECVTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4) ^c	Recettes de l'exercice ^d
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0	0
13 SUBVENTIONS	0	0
16 EMPRUNTS ET DETTES	0	0

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 500 000
---	-------------------

(2) Rayer la mention inutile;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 202605****LIBELLE : Acquisition de matériel protection****POUR VOTE (Chapitre)****ou****~~POUR INFORMATION (2)~~**

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6) ^a	Propositions nouvelles (5)	Votes (5) ^b	Montant pour information (6) ^b
DEPENSES		0	0	2 000 000	2 000 000	
20	IMMOB. INCORPORELLES	0	0	0	0	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0	0	0	0	
21	Immobilisations corporelles	0	0	2 000 000	2 000 000	
21568	Autres matériels, outillages incend	0	0	2 000 000	2 000 000	
22	IMMOB. RECUES EN AFFECT.	0	0	0	0	
23	IMMOB. EN COURS	0	0	0	0	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4) ^c	Recettes de l'exercice ^d
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0	0
13 SUBVENTIONS	0	0
16 EMPRUNTS ET DETTES	0	0

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 000 000
---	-------------------

(2) Rayer la mention inutile;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 202606****LIBELLE : Rénovation du plateau sportif extér****POUR VOTE (Chapitre)****ou**~~**POUR INFORMATION (2)**~~

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6) ^a	Propositions nouvelles (5)	Votes (5) ^b	Montant pour information (6) ^b
DEPENSES		0	0	15 000 000	15 000 000	
20	IMMOB. INCORPORELLES	0	0	0	0	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0	0	0	0	
21	IMMOB. CORPORELLES	0	0	0	0	
22	IMMOB. RECUES EN AFFECT.	0	0	0	0	
23	Immobilisations en cours	0	0	15 000 000	15 000 000	
2313	Constructions	0	0	15 000 000	15 000 000	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4) ^c	Recettes de l'exercice ^d
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0	0
13 SUBVENTIONS	0	0
16 EMPRUNTS ET DETTES	0	0

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-15 000 000
---	--------------------

(2) Rayer la mention inutile;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 202607

LIBELLE : Acquisitions matériel mobilier

POUR VOTE (Chapitre)
 ou
~~**POUR INFORMATION (2)**~~

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6) ^a	Propositions nouvelles (5)	Votes (5) ^b	Montant pour information (6) ^b
DEPENSES		0	0	1 000 000	1 000 000	
20	IMMOB. INCORPORELLES	0	0	0	0	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0	0	0	0	
21	Immobilisations corporelles	0	0	1 000 000	1 000 000	
2184	Mobilier	0	0	1 000 000	1 000 000	
22	IMMOB. RECUES EN AFFECT.	0	0	0	0	
23	IMMOB. EN COURS	0	0	0	0	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4) ^c	Recettes de l'exercice ^d
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0	0
13 SUBVENTIONS	0	0
16 EMPRUNTS ET DETTES	0	0

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 000 000
---	-------------------

(2) Rayer la mention inutile;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 202608

LIBELLE : Travaux bâtiments communaux (maison

POUR VOTE (Chapitre)

ou

~~POUR INFORMATION (2)~~

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6) ^a	Propositions nouvelles (5)	Votes (5) ^b	Montant pour information (6) ^b
DEPENSES		0	0	5 000 000	5 000 000	
20	IMMOB. INCORPORELLES	0	0	0	0	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0	0	0	0	
21	IMMOB. CORPORELLES	0	0	0	0	
22	IMMOB. RECUES EN AFFECT.	0	0	0	0	
23	Immobilisations en cours	0	0	5 000 000	5 000 000	
2313	Constructions	0	0	5 000 000	5 000 000	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4) ^c	Recettes de l'exercice ^d
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0	0
13 SUBVENTIONS	0	0
16 EMPRUNTS ET DETTES	0	0

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 000 000
---	-------------------

(2) Rayer la mention inutile;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 202609****LIBELLE : Rénovation des toilettes publiques****POUR VOTE (Chapitre)****ou****~~POUR INFORMATION (2)~~**

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6) ^a	Propositions nouvelles (5)	Votes (5) ^b	Montant pour information (6) ^b
DEPENSES		0	0	4 100 000	4 100 000	
20	IMMOB. INCORPORELLES	0	0	0	0	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0	0	0	0	
21	IMMOB. CORPORELLES	0	0	0	0	
22	IMMOB. RECUES EN AFFECT.	0	0	0	0	
23	Immobilisations en cours	0	0	4 100 000	4 100 000	
2313	Constructions	0	0	4 100 000	4 100 000	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4) ^c	Recettes de l'exercice ^d
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0	0
13 SUBVENTIONS	0	0
16 EMPRUNTS ET DETTES	0	0

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 100 000
---	-------------------

(2) Rayer la mention inutile;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



IV - ANNEXES

IV

 ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (HORS 16449 ET 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le N° de contrat)	Organisme prêteur	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date de premier rembt.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devises	Périodicité rembt (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel					
TOTAL GENERAL					130 000 000									
163 Emprunts obligatoires (Total)					0									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					130 000 000									
1641 Emprunts en Euros					130 000 000									
Emprunt AFD C PF 1432 01 P	afd	04/11/2016	31/10/2031	30/04/2017	45 000 000	F		0.61	XPF	S	P	N	A-1	
Emprunt AFD C PF 1468 01 Z	afd	29/11/2018	31/01/2039	31/01/2019	85 000 000	F		0.45	XPF	S	P	N	A-1	
1643 Emprunts en devises (hors zone €)					0									
16441 Opérations afférentes à l'emprunt					0									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières					0									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0									
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					0									
1681 Autres emprunts					0									
1682 Bons à moyen terme négociables					0									
1687 Autres dettes					0									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe V : variable simple C : complexe

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois)

Copyright AGEDI

Page 30

M14 Ver. 5.04

IV - ANNEXES

IV

 ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (HORS 16449 ET 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le N° de contrat)	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couv. éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de Taux (5)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
TOTAL GENERAL				77 312 507						7 317 541	373 762	0
163 Emprunts obligatoires (Total)				0						0	0	0
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				77 312 507						7 317 541	373 762	0
1641 Emprunts en Euros				77 312 507						7 317 541	373 762	0
Emprunt AFD C PF 1432 01 P	N		A-1	19 103 852		F		0.61		3 126 014	116 532	0
Emprunt AFD C PF 1468 01 Z	N		A-1	58 208 655		F		0.45		4 191 527	257 230	0
1643 Emprunts en devises (hors zone €)				0						0	0	0
16441 Opérations afférentes à l'emprunt				0						0	0	0
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0						0	0	0
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières				0						0	0	0
1671 Avances consolidées du Trésor (total)				0						0	0	0
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)				0						0	0	0
1675 Dettes pour METP et PPP (total)				0						0	0	0
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)				0						0	0	0
1678 Autres emprunts et dettes (total)				0						0	0	0
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)				0						0	0	0
1681 Autres emprunts				0						0	0	0
1682 Bons à moyen terme négociables				0						0	0	0
1687 Autres dettes				0						0	0	0

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture"

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1

(4) Type de taux d'intérêt : F : Fixe; V : Variable simple ; C : Complexe

(5) Indiquer le ou les indices utilisés sur l'année

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt

(8) Charges d'intérêt : indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts régis à l'échéance" et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du																																				
AMORTISSEMENT	<p>Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :</p> <p>100 000 Fcp TTC</p> <p>Biens ou catégories de biens amortis :</p> <table> <tr> <td>202 Frais liés à la réalisation des docs d'urban</td> <td>Durée</td> <td>10 ans</td> </tr> <tr> <td>203 Frais études de recherche et dev & d'insertion</td> <td></td> <td>5 ans</td> </tr> <tr> <td>20411/20421/204411/204422 Subv d'éq biens études</td> <td></td> <td>5 ans</td> </tr> <tr> <td>20412/20422/204412/204422 Subv d'éq bât&install</td> <td></td> <td>30 ans</td> </tr> <tr> <td>2042 Aide à l'investissement des entreprises</td> <td></td> <td>5 ans</td> </tr> <tr> <td>205 Concessions droits brevets, licences, ..</td> <td>Durée privilèg</td> <td></td> </tr> <tr> <td>205 Logiciels</td> <td></td> <td>2 ans</td> </tr> <tr> <td>208 Autres immobilisations incorporels</td> <td></td> <td>5ans</td> </tr> <tr> <td>2114 Terrains de gisement</td> <td>Durée contrat</td> <td></td> </tr> <tr> <td>212 Agencement et aménagement de terrain</td> <td></td> <td>30 ans</td> </tr> <tr> <td>21316 Équipement cimetièr</td> <td></td> <td>20 ans</td> </tr> <tr> <td>2132 Immeuble de rapport</td> <td></td> <td>20 ans</td> </tr> </table>	202 Frais liés à la réalisation des docs d'urban	Durée	10 ans	203 Frais études de recherche et dev & d'insertion		5 ans	20411/20421/204411/204422 Subv d'éq biens études		5 ans	20412/20422/204412/204422 Subv d'éq bât&install		30 ans	2042 Aide à l'investissement des entreprises		5 ans	205 Concessions droits brevets, licences, ..	Durée privilèg		205 Logiciels		2 ans	208 Autres immobilisations incorporels		5ans	2114 Terrains de gisement	Durée contrat		212 Agencement et aménagement de terrain		30 ans	21316 Équipement cimetièr		20 ans	2132 Immeuble de rapport		20 ans	<p>Délibération n°45/2022 du 30/08/2022 Fixant les règles d'amortissement applicables aux immobilisations corporelles et Incorporelles</p>
202 Frais liés à la réalisation des docs d'urban	Durée	10 ans																																				
203 Frais études de recherche et dev & d'insertion		5 ans																																				
20411/20421/204411/204422 Subv d'éq biens études		5 ans																																				
20412/20422/204412/204422 Subv d'éq bât&install		30 ans																																				
2042 Aide à l'investissement des entreprises		5 ans																																				
205 Concessions droits brevets, licences, ..	Durée privilèg																																					
205 Logiciels		2 ans																																				
208 Autres immobilisations incorporels		5ans																																				
2114 Terrains de gisement	Durée contrat																																					
212 Agencement et aménagement de terrain		30 ans																																				
21316 Équipement cimetièr		20 ans																																				
2132 Immeuble de rapport		20 ans																																				



IV - ANNEXES
ETAT DES PROVISIONS

A4**A4 - ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges	0		0	0	0	0
Provisions pour litiges	0	/ /	0	0	0	0
Provisions pour perte de change	0	/ /	0	0	0	0
Provisions pour garantie d'emprunts	0	/ /	0	0	0	0
Autres provisions pour risques	0	/ /	0	0	0	0
Provision pour dépréciation	0		0	0	0	0
- des immobilisations	0	/ /	0	0	0	0
- des stocks	0	/ /	0	0	0	0
- des comptes de tiers	0	/ /	0	0	0	0
- des comptes financiers	0	/ /	0	0	0	0
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0		0	0	0	0

PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risque et charges	0		0	0	0	0
Provisions pour litiges	0	/ /	0	0	0	0
Provisions pour perte de change	0	/ /	0	0	0	0
Provisions pour garantie d'emprunts	0	/ /	0	0	0	0
Autres provisions pour risques	0	/ /	0	0	0	0
Provisions pour dépréciation	0		0	0	0	0
- des immobilisations	0	/ /	0	0	0	0
- des stocks	0	/ /	0	0	0	0
- des comptes de tiers	0	/ /	0	0	0	0
- des comptes financiers	0	/ /	0	0	0	0
TOTAL PROV. SEMI-BUDGETAIRES	0		0	0	0	0

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat ;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...);

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATION FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

A6.1 - DETAILS DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser (N-1) (3)	Propositions Nouvelles	Vote
	DEPENSES TOTALES I=A+B+C+D			62 400 000	62 400 000
	HORS CHARGES TRANSFEREES II=A+B+C			12 400 000	12 400 000
16	Emprunts et dettes assimilées hors A			7 400 000	7 400 000
1641	Emprunts en euros	0	0	7 400 000	7 400 000
	Autres dépenses financières (sous t B				
10	Reversement de dotation et fonds di				
13	Remboursement de subventions				
26	Participations et créances ratt.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Transferts entre section =C+D			55 000 000	55 000 000
	Reprises /autofin. antérieur C			5 000 000	5 000 000
13911	Etat et établissements nationaux			700 000	700 000
13912	Sub. transf cpte résult. Régions			3 600 000	3 600 000
13938	Sub. transf cpte résult. Autres fon			700 000	700 000
	Charges transférées D=E+F+G			50 000 000	50 000 000
	Travaux en régie E			50 000 000	50 000 000
2313	Constructions			50 000 000	50 000 000
481	Charges à répartir sur plusieurs ex F				
3	Stocks et en-cours G				

	Op. de l'exercice (I)	Solde d'exécution (3)	CUMUL (IV)
Dépenses	62 400 000	0	62 400 000

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser (N-1) (3)	Propositions Nouvelles	Vote
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0	0	0	0
166	Refinancement de dette	0	0	0	0
	Total	0	0	0	0

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de reste à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATION FINANCIERES - RECETTES

A6.2

A6.2 - DETAILS DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser (N-1) (3)	Propositions Nouvelles	Vote
	RECETTES (Res. propres) III=a+b+c+d			128 627 000	128 627 000
	Ressources propres externes a			52 100 000	52 100 000
10221	Fonds intercommunal de péréquation	0	0	52 100 000	52 100 000
	Autres recettes financières b			26 000 000	26 000 000
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nation	0	0	26 000 000	26 000 000
024	Produits des cessions d'immobilisat				
	Transfert entre sections c			30 000 000	30 000 000
281532	Réseaux d'assainissement			200 000	200 000
281561	Matériel roulant			8 600 000	8 600 000
281568	Autres matériels, outillages incend			1 700 000	1 700 000
28182	Matériel de transport			6 500 000	6 500 000
28183	Matériel de bureau et informatique			1 000 000	1 000 000
28184	Mobilier			400 000	400 000
28188	Autres immo. corporelles			11 600 000	11 600 000
021	Virement de la section de fonctionn d			20 527 000	20 527 000

	Op. de l'exercice (III)	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL (V)
Recettes	128 627 000	0	0	128 627 000

	Montant
Dépenses financières (IV)	62 400 000
Recettes financières (V)	128 627 000
Solde (recettes - dépenses) (VI) = (V) - (IV)	66 227 000
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (7)	116 227 000
Résultat hors charges transférées V - (II + D001)	116 227 000

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et C/166)

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser (N-1) (3)	Propositions Nouvelles	Vote
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0	0	0	0
166	Refinancement de dette	0	0	0	0
	Total	0	0	0	0

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de reste à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATION FINANCIERES - RECETTES

A6.2

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de reste à réaliser sur les opérations d'ordre.
(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		Emplois permanents à temps complet	Emplois permanents à temps non complet	TOTAL	Agents titulaires	Agents non titulaires	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	1.00
Directeur général des services	A	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	1.00
Directeur général adjoint des services	A	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Directeur général des services techniques	A	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53	A	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Collaborateur de cabinet	A	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5.00	0.00	5.00	5.00	0.00	5.00
Adjoint administratif	C	1.00	0.00	1.00	1.00	0.00	1.00
etat-civil	A	1.00	0.00	1.00	1.00	0.00	1.00
etat-civil	C	1.00	0.00	1.00	1.00	0.00	1.00
Administratif	B	2.00	0.00	2.00	2.00	0.00	2.00
FILIERE TECHNIQUE (c)		33.00	0.00	33.00	33.00	0.00	33.00
Agent	A	1.00	0.00	1.00	1.00	0.00	1.00
adjoint Mairie	C	1.00	0.00	1.00	1.00	0.00	1.00
service technique	D	17.00	0.00	17.00	17.00	0.00	17.00
centre culturel	A	4.00	0.00	4.00	4.00	0.00	4.00
logistique	C	1.00	0.00	1.00	1.00	0.00	1.00
mécaniciens	C	2.00	0.00	2.00	2.00	0.00	2.00
magasinier	A	1.00	0.00	1.00	1.00	0.00	1.00
magasinier mécanicien	D	1.00	0.00	1.00	1.00	0.00	1.00
aide maternelle	D	2.00	0.00	2.00	2.00	0.00	2.00
conducteur bus engins	D	3.00	0.00	3.00	3.00	0.00	3.00
FILIERE SOCIALE (d)		7.00	0.00	7.00	0.00	7.00	7.00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/0002/C du 23 mars 1995

(2) Catégories : A, B ou C

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 83-53 du 26 janvier 1984 etc.



IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		Emplois permanents à temps complet	Emplois permanents à temps non complet	TOTAL	Agents titulaires	Agents non titulaires	TOTAL
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
FILIERE SPORTIVE (g)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
FILIERE CULTURELLE (h)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
FILIERE ANIMATION (i)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
FILIERE POLICE MUNICIPALE (j)		7.00	0.00	7.00	6.00	1.00	7.00
Agent de police APJA	C	4.00	0.00	4.00	4.00	0.00	4.00
Agen de Police APJA Brigadier	C	1.00	0.00	1.00	1.00	0.00	1.00
agent de police stagiaire	C	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	1.00
ASP Puamau	D	1.00	0.00	1.00	1.00	0.00	1.00
EMPLOIS NON CITÉS (k) (5)		2.00	0.00	2.00	2.00	0.00	2.00
pompier	A	2.00	0.00	2.00	2.00	0.00	2.00
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		55.00	0.00	55.00	46.00	9.00	55.00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/0002/C du 23 mars 1995

(2) Catégories : A, B ou C

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 83-53 du 26 janvier 1984 etc.



IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TI TULAI RES en fonction au 01/01/N	CATEG. (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			indice	euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Directeur général des services	A	DIR1	404	0	3-a°	CDD
agent de police stagiaire	C	POL	149	0	3-3-1°	A
Agents occupant un emploi permanent (6)				0.00		
TOTAL GENERAL				0.00		

(1) CATEGORIES : A, B ou C

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : Financier
 TECH : Technique et informatique dont emploi de l'article 47 de la loi de 26 janvier 1984
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)
 COM : Communication
 S : Social (dont aide sociale)
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel (dont enseignement)
 ANIM : Animation
 RS : Restauration scolaire
 ENT : Entretien
 CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en Euros annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-1 : Article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...) ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi
 3-2 : Article 3, 2ème alinéa : besoin saisonnier ou occasionnel
 3-3 : Article 3, 4ème alinéa : emplois permanents à temps non complet (-31H30) dans les communes de -2000 habitants
 38 : Article 38 travailleurs handicapés catégorie C
 47 : article 47
 110 : article 110
 A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat à durée indéterminée. Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1



ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice **19**
 Nombre de membres présents : **19**
 Nombre de suffrages exprimés : **14**
VOTES Pour : **14**
 Contre : **0**
 Abstentions : **4**

Date de la convocation : 10 Avril 2026

Présenté par ,
 A COMMUNE DE HIVA-OA, le _____

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire
 A COMMUNE DE HIVA-OA, le 15 Avril 2026

Les membres :

<p>Le Maire Mme Joëlle FREBAULT Procuration à </p>	<p>1^{er} adjoint au maire M. Aroma MENDIOLA Procuration à </p>	<p>2^{de} adjointe au maire Mme Elvina CLARK Procuration à </p>	<p>3^{ème} adjoint au maire M. Olive TEIKIOTU Procuration à </p>	<p>4^{ème} adjointe au maire Mme Riorita HEITAA Procuration à </p>
<p>5^{ème} adjoint au maire M. Charles BONNO Procuration à </p>	<p>Maire délégué M. Damien TEVENINO Procuration à </p>	<p>Conseiller municipal M. Jean-Yves SCALLAMERA Procuration à </p>	<p>Conseiller municipal M. Olivier TEHAAMOANA Procuration à </p>	<p>Conseiller municipal M. Hailhapaatehae TOUATEKINA Procuration à </p>
<p>Conseillère municipale Mme Monique VAATETE Procuration à </p>	<p>Conseillère municipale Mme Elisabeth TETUAVEROA Procuration à </p>	<p>Conseiller municipal M. Rogatien POEVAI Procuration à </p>	<p>Conseillère municipale Mme Loana KAIMUKO Procuration à Elvina Clark </p>	<p>Conseillère municipale Mme Anaya KAIMUKO Procuration à Joëlle Frebault </p>
<p>Conseiller municipal M. Etienne TEHAAMOANA Procuration à </p>	<p>Conseiller municipal M. Maurice MENDIOLA Procuration à </p>	<p>Conseiller municipal M. Domingo TEHAAMOANA Procuration à Absent </p>	<p>Conseillère municipale Mme Diane MOKE Procuration à </p>	